

LIVRET D'ACCUEIL

CSAPA LE PÉLICAN





PRÉSENTATION

■ NOS MISSIONS

Le Pélican, association spécialisée en addictologie, est une association savoyarde à but non lucratif créée en 1980 et régie par la Loi de 1901. Elle a pour missions d'informer, prévenir, accompagner, soigner et réduire les risques et dommages pour toute personne concernée directement ou indirectement par une problématique addictive.

■ NOS ÉTABLISSEMENTS

Le siège du Pélican est situé à Chambéry.

L'Association gère **2 établissements médico-sociaux** :

- Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), sur 2 sites principaux, Chambéry et Albertville, ainsi que sur des permanences réparties sur le territoire savoyard.
- Un Centre d'Accueil, d'Accompagnement et de Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD), situé à Chambéry avec des déplacements sur l'ensemble du territoire. Le CAARUD fait l'objet d'un livret d'accueil spécifique.



Le PÉLICAN propose également :

- Un service d'accompagnement en **Appartement Thérapeutique** sur Chambéry
- Un suivi en **milieu carcéral** à la Maison d'Arrêt de Chambéry et au Centre Pénitentiaire d'Aiton.
- Un espace de parole dédié à **l'entourage** (famille, proches, ...)
- Un dispositif de **Consultations Jeunes Consommateurs** ouvert au moins de 21 ans
- Des actions de **prévention** : autour de la parentalité, en milieu scolaire, milieu rural, en station...

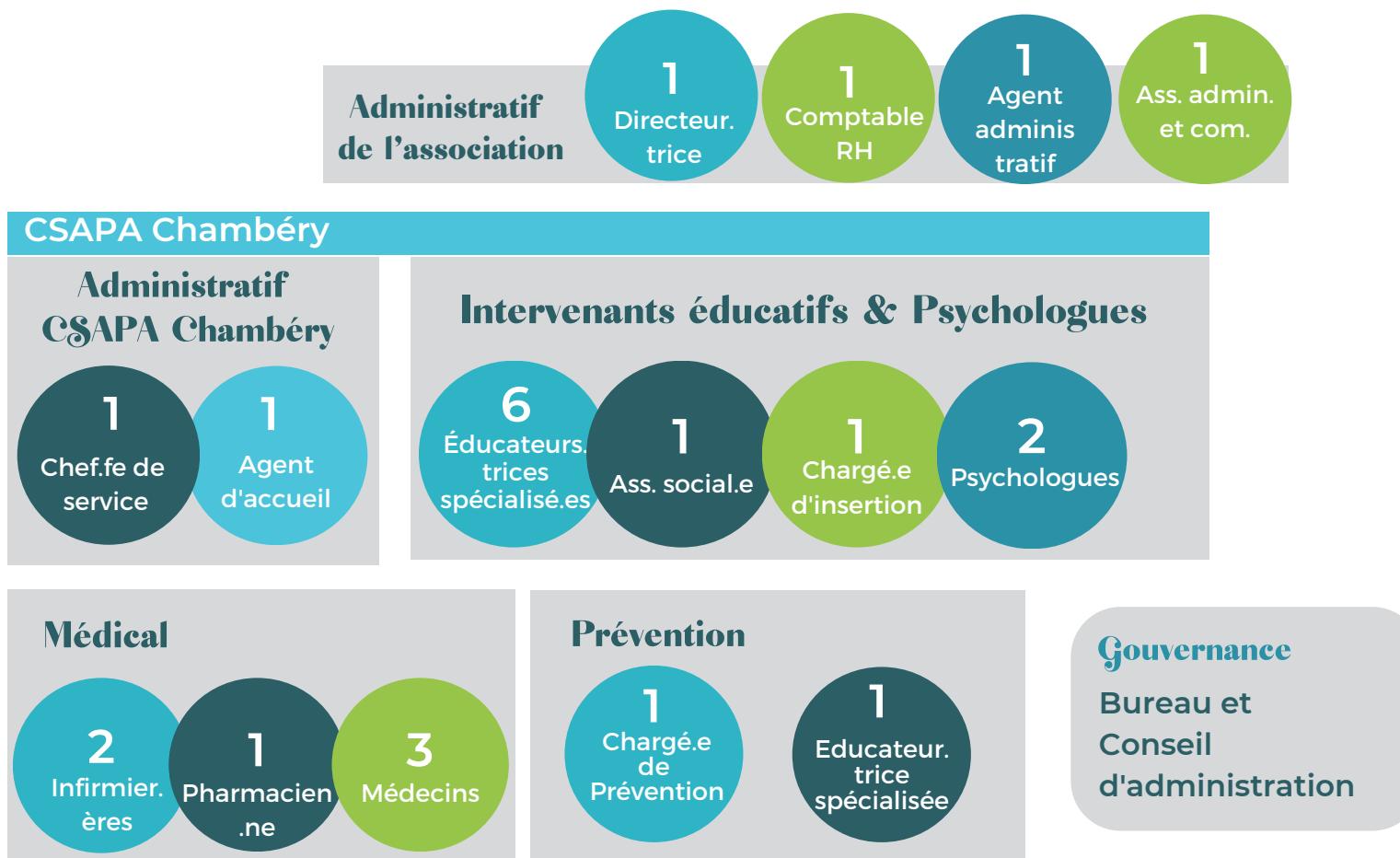
■ NOS VALEURS ET PRINCIPES



■ NOS FINANCEMENTS ET LE PARTENARIAT

Pour remplir ses missions, Le Pélican est financé par l'ARS, les services de l'Etat, et les collectivités territoriales. Il est également conventionné avec des centres hospitaliers et différents organismes à caractère mutualiste, social, éducatif,...

■ ORGANIGRAMME



VOS DROITS ET LIBERTÉS

MODALITÉS D'ADMISSION

Vous êtes accueilli.e au CSAPA à votre demande. Le professionnel qui vous reçoit sera votre référent (infirmier.e ou éducateur.trice spécialisé.e) tout au long de votre suivi.

Notre accueil s'inscrit dans une dynamique d'écoute, d'information, de prévention, de soutien et d'orientation. Nous avancerons à votre rythme dans une approche globale.

PROJET PERSONNALISÉ

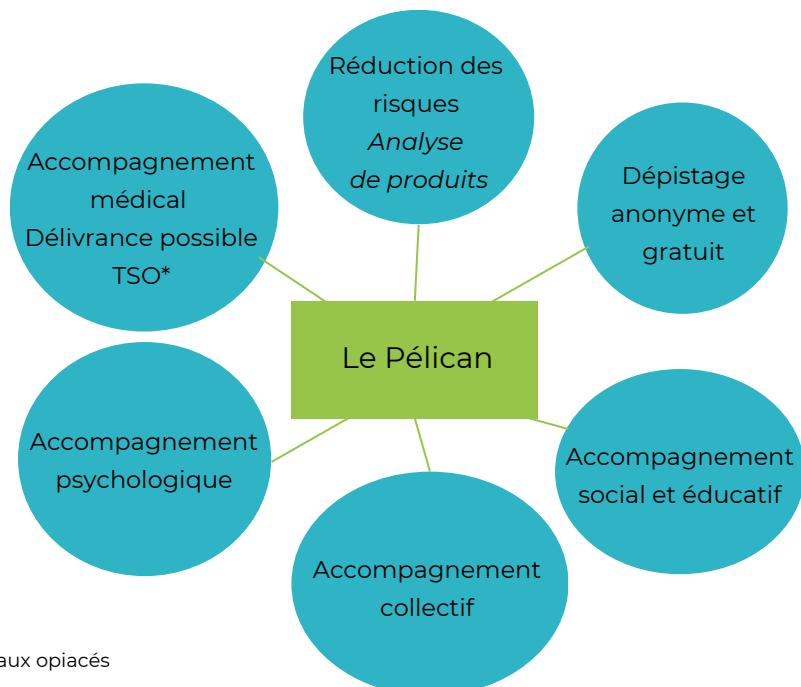


C'est au cours des premières rencontres que pourra se dessiner votre projet personnalisé. Ce projet, que vous construirez avec votre référent.e, définit les objectifs de votre accompagnement et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Votre référent reste votre interlocuteur privilégié au sein de l'association.

Il est garant du bon déroulement de votre projet et de sa mise en œuvre, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du Pélican et, si vous le souhaitez, avec différents partenaires.

Selon les orientations de votre projet, différentes modalités d'accompagnement, en individuel ou en collectif, ou spécificités pourront vous être proposées.



*TSO : Traitement de substitution aux opiacés

A votre demande, la présence et/ou la mise en lien avec les proches est possible. Il en est de même pour le lien avec les professionnels d'autres structures (assistante sociale, structure d'hébergement, mandataire de mesure de protection...).

■ UN DOSSIER DE PRISE EN CHARGE SÉCURISÉ



Tout nouvel accompagnement donne lieu à l'ouverture d'un dossier personnel informatisé (logiciel TAGALIS). Vous êtes informé.e dès le 1er accueil de l'existence de ce dossier et de son accès.

Le dossier rend compte du déroulé de l'accompagnement. L'objectif est la traçabilité des actions menées et la coordination des différents accompagnements. Les données médicales font l'objet d'un sous-dossier spécifique. Conformément à la circulaire et à la *Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie* (en annexe de ce Livret), l'ensemble du personnel est soumis au secret professionnel.

Vous avez accès à votre dossier et aux informations vous concernant dans les conditions prévues par la loi et la réglementation. La demande de consultation de votre dossier est à adresser au Directeur de l'établissement. Un rendez-vous avec un membre de la Direction, et le cas échéant d'un professionnel du Pélican, vous sera alors proposé. Vous pouvez, si vous le souhaitez, être accompagné d'une personne de votre choix. Le dossier peut également vous être remis en version papier.

Pour des raisons tenant à une situation particulière, vous pouvez vous opposer à la constitution du dossier ou demander sa suppression.

De façon **strictement anonyme**, les dossiers permettent l'élaboration de statistiques dont le seul objectif est d'évaluer l'activité et les besoins. Ce recueil de données nous permet d'ajuster et de développer les prestations proposées.

■ EXPRESSION ET PARTICIPATION

Dans un souci d'amélioration du service rendu, votre avis sur le fonctionnement, le développement des activités du Pélican, des modalités d'accompagnement ou autres sujets, peut vous être demandé.e. Vous serez également invité.e librement à participer à des temps d'échanges et/ou d'ateliers. Vous pouvez devenir bénévole si vous le souhaitez.

■ PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

En cas de contestation, vous pouvez adresser votre requête au Directeur de l'Association. Un formulaire est disponible à l'accueil.

Vous pouvez également solliciter une « Personne Qualifiée » dont la liste est affichée sur les différents sites du Pélican. Cette personne a pour mission d'aider à faire valoir les droits des usagers dans la résolution de conflit.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-personne-qualifiee>

ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES

01. Consultation entourage



Vous êtes un proche d'une personne présentant une conduite addictive, nous vous proposons un espace d'écoute et d'échanges sur vos questionnements et / ou vos inquiétudes autour des conduites addictives. Le rôle des professionnels est avant tout d'accueillir, d'écouter et d'informer.

Les proches peuvent être reçus de façon ponctuelle ou engager un suivi régulier. Ces échanges peuvent aider à une prise de recul, un accompagnement à la parole, un travail autour de recherche de changements. Des possibilités d'orientation vers des lieux plus adaptés peuvent être proposées.

Les professionnels peuvent également vous proposer des outils de médiation parfois nécessaires dans l'échange avec le proche (jeux, vidéo, support, posture à adopter, informations papiers....)

La rencontre avec l'entourage peut servir de levier afin d'établir un premier lien avec la personne concernée qui pourra, accompagnée ou non, venir nous rencontrer au Pélican.

02. Consultations Jeunes Consommateurs CJC



Une équipe au sein du CSAPA est dédiée aux Consultations Jeunes Consommateurs. Si vous avez moins de 21 ans, vous êtes accompagné.e sur RDV dans ce dispositif, sur l'antenne la plus proche de votre domicile ou lieu de scolarité.

Vous cherchez de l'information sur le sujet des addictions suite à des inquiétudes pour vous-même ou un proche, nous vous accueillons afin d'ouvrir un espace de discussion.

Cet espace CJC est un lieu d'écoute, d'information, d'évaluation des consommations ou des comportements addictifs.

Votre orientation peut faire suite au repérage, par vous-même, un proche ou un dispositif (scolaire, hébergement...) d'un changement de comportement : mal être,

inquiétude, isolement, baisse des notes, perte d'envie, de motivation ou suite à un passage à l'acte associé à une consommation.

Si votre démarche concerne un proche, nous vous invitons à revenir si possible avec la personne concernée. Au-delà d'un travail d'information sur les produits ou les pratiques, un travail d'accompagnement sur le positionnement éducatif vous sera proposé.

Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) sont présentes aux CSAPA de Chambéry et d'Albertville et également sur les sites de : Aix-les-bains, Moûtiers, Bourg-Saint-Maurice.

03. Milieu carcéral



Des éducateurs de l'association sont présents au centre pénitentiaire d'Aiton (éducateur.trice du CSAPA Albertville) et à la Maison d'arrêt de Chambéry (éducateur.trice du CSAPA de Chambéry) à raison de 2 fois par semaine.

Notre accompagnement est principalement axé sur l'orientation et la préparation de votre sortie d'incarcération.

Cet accompagnement peut s'effectuer, avec votre accord, en collaboration avec l'Unité Sanitaire (somatique et psychologique) et le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), et dans le respect de votre dignité, de vos droits, du secret médical et du secret partagé.

Nos modalités d'intervention peuvent être variables selon les lieux d'accompagnement :

- Accompagnement sous la forme d'entretiens individuels ou collectifs.
- Actions de prévention (« Mois sans Tabac », « journées santé », actions de dépistage VIH/VHC/VHB via TROD, etc...)

Si vous le souhaitez, l'équipe du Pélican peut vous accompagner après votre sortie d'incarcération afin de vous proposer une continuité de votre projet de soins.

04. Appartements thérapeutiques

Cf livret d'accueil spécifique

DISPOSITIONS DIVERSES

■ ASSURANCE

Le Pélican souscrit auprès de la compagnie d'assurance MAIF un contrat couvrant la responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels commis par les usagers, les bénévoles et les professionnels, les locaux, les transports ainsi que pour certaines activités extérieures.

■ TEXTES DE RÉFÉRENCE

Ce livret vous est remis conformément aux articles L311-3 à L311-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles et à la Circulaire DGAS/SD n°2004-138.

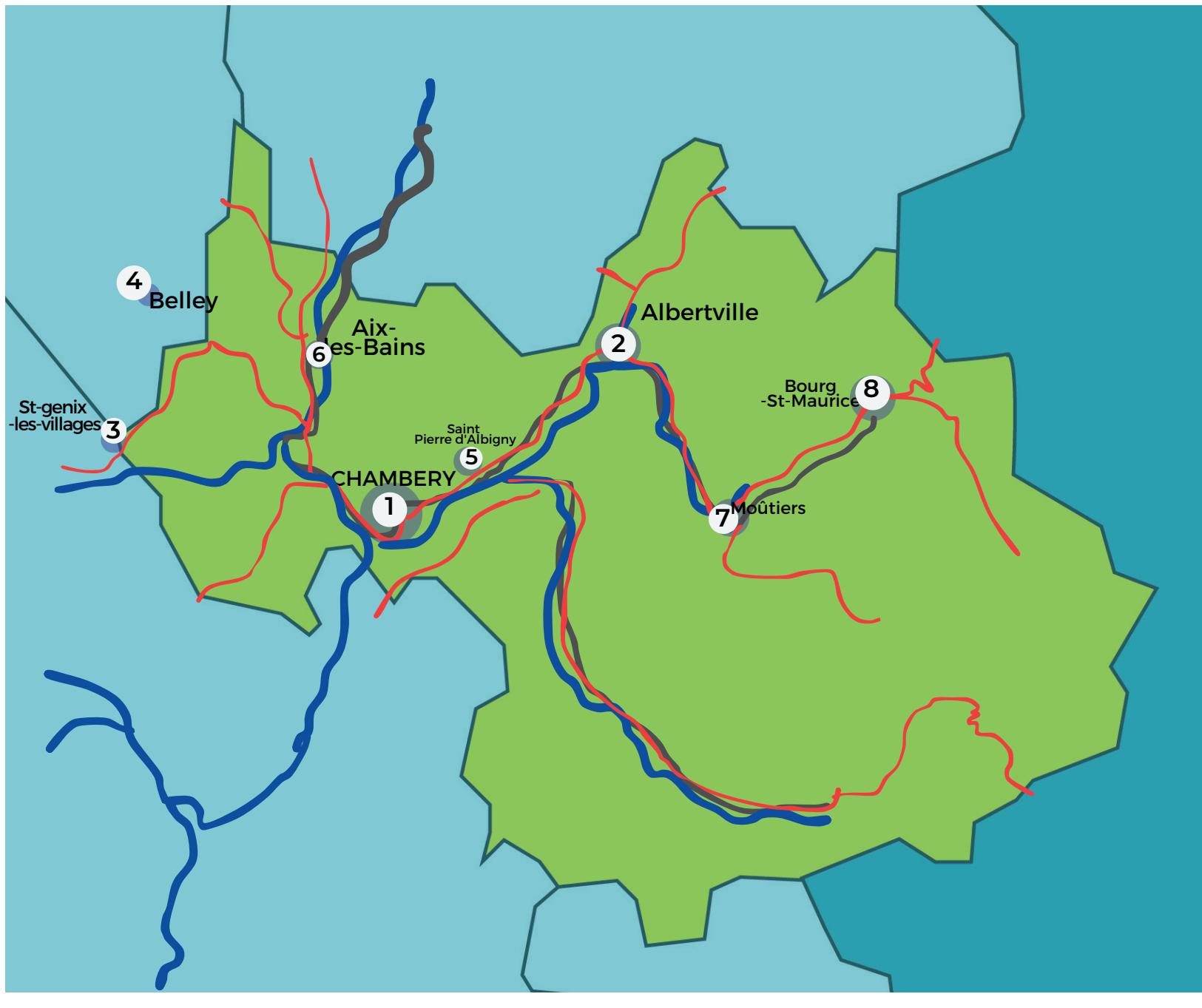
■ MODALITÉS D'ACCÈS

Voir page suivante

■ ANNEXES

- Règlement de fonctionnement
- Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie





— Voie ferroviaire — Autoroute — Route Nationale

COMMENT VENIR AU PÉLICAN ?

1- SIÈGE, CHAMBERY

241 chemin des moulins
Gare 10 min à pied
Bus D, arrêt Mérande
Bus B, arrêt Joppet.

2- ANTENNE ALBERTVILLE

45 avenue jean jaurès - hall 8
A43, E70 puis A430
sortie Albertville
Gare 10 min à pied
Bus : Lignes :
1, 2, 3, 4, 5, 6 arrêt Jean Jaurès.

3 -PERMANENCE SAINT-GENIX-SUR-GUIERS

50 route du stade
Via A43, sortie 11 Belley puis D916A
Bus 173 de Chambéry puis 20 min à pied

4- PERMANENCE BELLEY :

700 Avenue de Narvik 01300 BELLEY
Via D1504
Bus 173 : de Chambéry puis 20 min à pied

5-PERMANENCE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

26 rue Jacques Marret
A43, sortie 23
Gare 15 min à pied

6- PERMANENCE AIX-LES-BAINS

78 boulevard Wilson 73100 Aix-les-bains
Gare 5 min à pied

Bus : Arrêt Bd Wilson, bus n° 2, 13, 21 et 29

7- PERMANENCE MOÛTIERS

43 rue Ecole des Mines
Via la N90 vers Moutiers/Tarentaise
puis D990
Gare 6 min à pied

8- PERMANENCE BOURG-SAINT-MAURICE

139 rue du Nantet
A43/E70, A430 et N90 en direction de D1090. Gare 14 min à pied

Notes :

Nos adresses

LES ÉTABLISSEMENTS

CSAPA LE PÉLICAN CHAMBÉRY - siège de l'association
241 chemin des Moulins - 73000 Chambéry
Tél : 04 79 62 56 24
Mail : contact@le-pelican.org

CSAPA LE PÉLICAN TARENTAISE
45 avenue Jean Jaurès - Hall n°8 - 73200 Albertville
Tél 04 79 37 87 00 - Fax 04 79 38 89 07
Mail : tarentaise@le-pelican.org

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES (CAARUD)
266 chemin des Moulins - 73000 Chambéry
Tél : 06 84 14 07 07 - 07 89 35 76 84
Mail : caarud@le-pelican.org

LES PERMANENCES

CHAMBÉRY
Maison des adolescents 303 quai des Allobroges - 73000 Chambéry
Tél : 04 79 60 52 18

AIX-LES-BAINS
78 boulevard Wilson - 73100 Aix-les-Bains

BELLEY
Locaux du Centre Hospitalier 52 rue Georges Girerd, 2 e étage - 01300 Belley

SAINT-GENIX SUR GUIERS
Centre Polyvalent d'Action Sociale Rue du Stade - 73240 Saint Genix sur Guiers

BOURG-SAINT-MAURICE
Locaux du Centre Hospitalier Avenue du Nantet - 73700 Bourg-Saint-Maurice
CJC Avancées : Cité scolaire St Exupéry 107 rue du Pré de foire 73700 Bourg-Saint Maurice

MOÛTIERS
Locaux du Centre Hospitalier 43 rue école des Mines - 73600 Moûtiers
CJC Avancées : Lycée Ambroise Croizat 244 avenue de la libération – 73600 Moûtiers

SAINT-PIERRE D'ALBIGNY
La Partageraie
26 rue Jacques Marret - 73250 St-Pierre d'Albigny

PERMANENCES À LA MAISON D'ARRÊT DE CHAMBÉRY
151, rue de Belledonne - 73000 Chambéry

PERMANENCES AU CENTRE PÉNITENTIAIRE D'AITON
Les Gabelins - BP2 - 73221 Aiguebelle Cedex